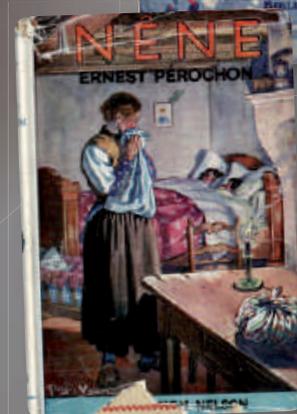
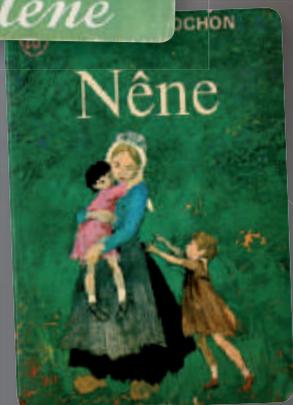
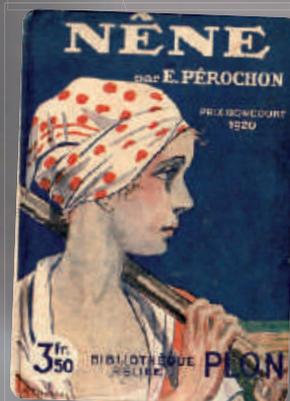
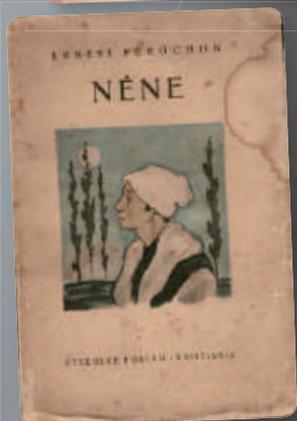




Vivre à Courlay



ERNEST PÉROCHON
"NÈNE"
Prix Goncourt 1920



Juillet 2020

INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 62

Le nouveau conseil municipal

(de haut en bas et de gauche à droite)



MARILLEAUD Freddy / GONNORD Catherine / VERGER Jean-Yves / BAUDOUIN Linda / CAILLAUD Louisette
ROUSSELOT Nathalie / GOBIN Gilles

DIGUET Francette / BÉREAUD Émilie / DENIS Lucie / PUAUD Christian / GUILLOTEAU Guy / TOURRAINE France
LANDRY Jean-Michel / PASQUIER Alice / FUZEAU Pascal / GUILLERMIC André / VERDON Claudine / DOYEN Olivier

Suppléants : ROUGER Marie-Claude / VERGNAUD Yohann

LES NOUVELLES ÉLUES



BAUDOUIN Linda
(Éducatrice spécialisée)



BÉREAUD Émilie
(Assistante réception)



PASQUIER Alice
(Professeure des Écoles)

Fabrice BONNET a été nommé adjoint technique stagiaire le 01/01/2020 en remplacement de François PUAUD, qui après une période de disponibilité a décidé de quitter définitivement la fonction publique territoriale. Ses missions sont polyvalentes, il intervient dans tous les domaines d'intervention des services techniques.



Hervé LAMBOTTE est actuellement contractuel au sein des services techniques, en remplacement d'un agent en congé de longue maladie. Il est aussi agent polyvalent.



Bienvenue à ces nouveaux agents.

Le mot du Maire

Lors des élections municipales du 15 mars dernier, vous nous avez accordé votre confiance, ce dont je vous remercie. Compte tenu des conditions sanitaires et des mesures à respecter, le conseil municipal n'a pu être installé que le 25 mai. Les commissions sont d'ores et déjà au travail, pour vous apporter le meilleur service.

La crise sanitaire qui nous touche depuis le début de l'année a créé des conditions de vie inhabituelles, parfois difficiles, avec une longue parenthèse de confinement, qui affecte surtout le tissu économique, mais aussi les personnes les plus fragiles. Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à la continuité du service.

Pour les mêmes raisons sanitaires et le report du deuxième tour des élections municipales (concernant 3 communes de notre territoire), le conseil communautaire de l'Agglo2b a été installé le 9 juillet. C'est Pierre-Yves MAROLLEAU (maire de Mauléon), qui en a été élu le Président.

Le conseil municipal a déjà dû prendre une décision importante, car, sollicité par l'inspection et l'ADAPEI, l'école Ernest Pérochon accueillera dès la rentrée de septembre une Unité d'Enseignement Externalisée (UEE). Il s'agit d'une classe permettant à des enfants (7 à 8) accueillis dans des établissements médico-sociaux de suivre une scolarité en établissement scolaire ordinaire. Pour une meilleure organisation et après avis du conseil d'école, nous avons également choisi la semaine scolaire à 4 jours.

Malgré la crise sanitaire, bien que retardés, les projets sont toujours d'actualité. Ainsi, les travaux d'extension du boulodrome pourront débuter prochainement.

De même, la maison située près du restaurant scolaire sera restaurée, comme prévu, pour en faire une maison d'assistantes maternelles (MAM). Quatre assistantes maternelles pourront ainsi y accueillir un maximum de 16 enfants.

Par ailleurs, le "Passeport du civisme", pour lequel nous avons prévu une réception à la mairie, avec les enfants ; celle-ci sera différée en septembre, si la situation le permet.

Enfin, nous avons souhaité maintenir le travail de la commission communication, pour assurer la rédaction de ce bulletin municipal "Vivre à Courlay". Je vous en souhaite une bonne lecture.

Je vous souhaite également un bel été et de bonnes vacances.

Prenez soin de vous et des autres. Soyez vigilants !

André Guillermic

Sommaire

Le mot du Maire	Page 1
Sommaire	Page 2

MAIRIE

Délibérations du Conseil Municipal	Pages 3 à 8
Budget primitif 2020	Pages 9 et 10
Infos diverses	Pages 11 à 15
Infos CSC	Page 16
Culture	Page 17

ÉCOLES et A.P.E.

École primaire Ernest Pérochon	Pages 18 et 19
APEL-OGEC	Page 20

VIE ASSOCIATIVE

Calendrier des fêtes du second semestre 2020	Page 21
--	---------

ASSOCIATIONS

UNC	Page 22
Courlay-Animations	Page 23
Atelier chorégraphique	Pages 24 et 25
Aïkido	Page 26
AREC	Page 27
Tennis de table	Page 28
Hand-Ball	Pages 29 et 30
Union sportive courlitaïse	Pages 31 et 32
Amicale Pétanque courlitaïse.....	Page 33
Gymnastique volontaire	Page 34
Les Tréteaux courlitaïses	Page 35
Les Amis de La Tournivelle	Pages 36 et 37
Pour jouer... ..	Pages 38 et 39

SOCIAL & SANTÉ

L'ADMR	Page 40
--------------	---------

En couverture :

- Centenaire du prix Goncourt d'Ernest PÉROCHON, pour son roman "Nêne".
- Le conseil municipal et ses nouveaux élus. Nouveaux agents municipaux.
- Zoom sur les associations "LOISIRS-ADULTES" et "LES TAROTEURS".

Délibérations du Conseil Municipal

RÉUNION DU 13/01/2020

Frais de mission pour agents et détenteurs de mandats

La prise en charge des frais de repas et d'hébergement en cas de formation des agents ou de déplacements des élus ont évolué au niveau national et il est nécessaire de tenir compte au niveau local de ces nouveaux tarifs :

Nature indemnité	Taux de base	Villes + 200 000 hab	Paris
Hébergement	70 €	90 €	110 €
Déjeuner ou dîner	15,25 €	15,25 €	15,25 €

T.A.P. du mercredi midi

Période de T.A.P. entre 12 h 00 et 12 h 30 pour permettre aux parents après la fin de leur travail de venir chercher leur enfant à l'école.

Tarif fixé à 15 € pour la période du 09/03/2020 au 03/07/2020.

Avis sur le projet de P.L.U.i (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Avis favorable émis avec quelques remarques :

- Prolonger le classement de la Voie Verte en zone naturelle,
- Classer en zone économique des artisans du centre bourg,
- Ôter du lotissement une petite parcelle qui n'appartient pas à la collectivité et ne fait pas partie du lotissement "Les Genêts".

RÉUNION DU 10/02/2020

Vote des subventions aux associations pour 2020

ASSOCIATION	Subvention 2020
APEL école Saint Rémi	600 €
Association Sac à dos	1 000 €
Comité USEP (demande : 3 € / enfant)	550 €
UGSEL école Saint Rémi	350 €
Chambre des métiers (45 € par apprenti)	100 €
Amicale Pétanque Courlitaie	350 €
AREC	230 €
Atelier chorégraphique	1 000 €
Hand Ball Club Courlay	4 000 €
Raquette Courlitaie	1 400 €
Archers du Pied de Roy	400 €
Gymnastique volontaire	250 €
U.S.C.	3 000 €
Société de chasse La Courlitaie	350 €
Courlay pêche loisirs	1 300 €
Secours d'urgence Courlitaie	610 €

Délibérations du Conseil Municipal

Donneurs de sang	100 €
Solidarité Sans Frontières	350 €
Croix Blanche	60 €
Croix-Rouge Française	60 €
France Adot 79	50 €
FNATH	50 €
La croix d'or	50 €
Restaurants du cœur	50 €
Délégation départementale APF	50 €
AFSEP	50 €
Association Valentin Haüy	50 €
Prévention routière	50 €
Loisirs adultes	250 €
Musique la Fraternelle	200 €
Amicale des Aînés	120 €
Vidéo Photo Club	300 €
Courlay animations	5 740 €
Association sanitaire de Courlay	1 680 €
CAPORO	50 €
UNC Courlay	150 €
Les Taroteurs Courlitaïs	50 €
Aïkido Club Courlitaïs	150 €
Association l'Étagère	50 €
Tréteaux Courlitaïs	50 €
ADMR	4 800 €
C.S.C. de CERIZAY	3 750 €
Épicerie solidaire	4 636 €
Les amis de la Tournivelle	30 000 €
	68 436 €

Vote du Budget Prévisionnel 2020

Voir le tableau du Budget Prévisionnel 2020, en page "Budget".

Dotations pour les fournitures scolaires 2020 de l'école publique

Maintien de la dotation au montant de 40 € par enfant.

Vote du taux des taxes communales pour 2020

Maintien des taux de l'année 2019 soit :

- Foncier Bâti : 17,79 %
- Foncier Non Bâti : 62,55%.

Délibérations du Conseil Municipal

Ouverture d'un poste de technicien territorial à temps complet sur emploi permanent

Suite à l'inscription d'un agent sur la liste de promotion interne au grade de technicien territorial, il est nécessaire pour que cet agent puisse être nommé que le conseil municipal crée un poste de technicien.

Ce poste étant justifié pour la gestion des services techniques (service comprenant 6 agents, nécessitant des connaissances techniques diverses), le conseil municipal décide de le créer à compter du 01/05/2020.

RÉUNION DU 02/03/2020

Tarif des étiquettes pour les élections municipales

1 lot d'étiquettes pour 20 €.

Participation aux frais de fonctionnement de l'école privée

L'école comptait au 01/01/2020, 68 enfants.

Le coût de revient d'un enfant de l'école publique est de 567 €.

La subvention maximale attribuable est donc de 38 556 € (68 x 567).

Navette école privée - garderie périscolaire

La collectivité décide de continuer de prendre en charge cette dépense à partir de 2020.

RÉUNION DU 25/05/2020

Élection du Maire

Élection de Mr André GUILLERMIC, Maire à l'unanimité : 19 voix

Désignation du nombre des adjoints

La détermination du nombre des adjoints appartient au conseil municipal avec une limite maximale : le nombre des adjoints ne peut être supérieur à 30% de l'effectif légal dudit conseil, soit pour COURLAY, qui a 19 conseillers, un maximum de 5 adjoints.

Monsieur le Maire propose de créer 5 postes d'adjoints. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Élection des adjoints

Il s'agit d'un scrutin de liste sur proposition du Maire, puisqu'il n'y avait qu'une seule liste à COURLAY.

La liste présentée est la suivante :

GOBIN Gilles, DIGUET Francette, GUILLOTEAU Guy, VERDON Claudine, FUZEAU Pascal

Le conseil municipal à l'unanimité a désigné comme adjoints :

GOBIN Gilles : vie associative et sportive

DIGUET Francette : affaires scolaires et culturelles

GUILLOTEAU Guy : gestion des bâtiments et sécurité

VERDON Claudine : affaires sociales et nouveaux arrivants-maisons fleuries

FUZEAU Pascal : gestion de la voirie

Délibérations du Conseil Municipal

Délégations au conseil municipal

Afin de faciliter la gestion de la vie municipale, le conseil municipal a décidé de donner des délégations au Maire sur certains sujets de façon à ne pas avoir à réunir le conseil municipal à chaque fois que des décisions sont à prendre. Le Maire s'engage à informer le conseil municipal des décisions qui sont ainsi prises régulièrement.

Les domaines ainsi délégués sont les suivants :

- 1° Arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux et procéder à tous les actes de délimitation des propriétés communales.
- 2° Procéder, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au A de l'article L. 2221-5-1, sous réserve des dispositions du C de ce même article, et passer à cet effet les actes nécessaires.
- 3° Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et jusqu'à la somme de 214 000 € HT.
- 4° Passer les contrats d'assurance ainsi qu'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.
- 5° Créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.
- 6° Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.
- 7° Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.
- 8° Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros.
- 9° Fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme.
- 10° Exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues à l'article L. 211-2 ou au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code.
- 11° Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 10 000 € par sinistre.
- 12° Donner, en application de l'article L. 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local.
- 13° Réaliser les lignes de trésorerie jusqu'à la somme de 200 000 €.
- 14° Prendre les décisions mentionnées aux articles L. 523-4 et L. 523-5 du code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la commune.
- 15° Procéder au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux.

Délibérations du Conseil Municipal

Conditions d'attribution des heures supplémentaires pour les agents

Certains agents sont parfois contraints d'effectuer des heures supplémentaires sur demande de l'autorité territoriale. Ces heures doivent être règlementées par le conseil municipal. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser les agents de catégorie C et B à effectuer des heures dans la limite maximale de 25 par mois, sachant que ces heures restent vraiment très exceptionnelles et se font sur demande expresse du Maire.

Ces heures sont rémunérées comme suit :

- 14 premières heures : traitement brut annuel / 1820 x 1,25

Un bilan des heures effectuées sera impérativement présenté aux élus annuellement lors de la présentation du budget primitif.

Intégration du cadre d'emploi des techniciens territoriaux dans le RIFSEEP

S'agissant d'un nouveau cadre d'emploi créé pour permettre la promotion interne d'un agent, il faut l'aval du conseil municipal pour attribuer à ce nouveau cadre d'emploi un régime indemnitaire dénommé RIFSEEP.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

I.F.S.E. : 5 000 € maximum par an / CIA : 400 € maximum par an

RÉUNION DU 08/06/2020

Indemnités des élus

L'indemnité attribuée au Maire d'une commune de 2 000 à 3 500 habitants est de 51,6% du montant de l'indice brut terminal de la FPT, soit un montant mensuel de 2 006,93 € brut.

Cette indemnité est désormais un droit qui doit être appliqué par le conseil municipal, sauf si le Maire demande à être indemnisé sur un taux moins élevé.

Le Maire de COURLAY demande une indemnisation sur la base de 41% de cet l'indice brut terminal de la FPT, soit un montant mensuel de 1 594,65 € brut.

Les adjoints ont chacun droit à 770,09 € brut, et à l'unanimité, demandent 563,96 € brut.

Enfin, Mr le Maire souhaite indemniser 2 conseillers municipaux qui ont des missions particulières :

- l'un pour la communication, le site internet, le bulletin municipal,
- l'autre pour la représentation au conseil communautaire et au C.S.C. de CERIZAY.

Ceci est possible si l'on ne dépasse pas l'enveloppe attribuable dans la limite maximale de 6% de l'I.B. terminal soit 233,36 € brut mensuel.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette répartition indemnitaire.

L'enveloppe distribuable mensuellement s'élève à 5 857 € et il n'en sera distribué que 4 881 € soit 976 € de moins que l'enveloppe mensuelle attribuable.

Droit à la formation des élus

Il s'agit d'une prévision de dépense obligatoire qui doit être comprise entre 2% et 20% des indemnités annuelles distribuables soit pour la collectivité 1 406 à 14 060 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer ce montant au minimal de 2% soit 1 406€. Si des besoins plus importants se font ressentir, la collectivité modifiera par décision modificative ce montant.

Élection de la commission d'appel d'offres

A l'unanimité sont élus membres de cette commission :

Délégués titulaires : BÉREAUD Emilie
 GUILLOTEAU Guy
 ROUSSELOT Nathalie

Délégués suppléants : FUZEAU Pascal
 GOBIN Gilles
 VERGER Jean-Yves

Délibérations du Conseil Municipal

Commissions municipales diverses

Voirie, Sécurité routière : FUZEAU Pascal, GUILLOTEAU Guy, TOURRAINE France, VERGER Jean-Yves, BAUDOUIN Linda.

Bâtiments, Énergie, Urbanisme : GUILLOTEAU Guy, GOBIN Gilles, PUAUD Christian, TOURRAINE France, MARILLEAUD Freddy, DOYEN Olivier, PASQUIER Alice.

Communication, Bulletin municipal : LANDRY Jean-Michel, GOBIN Gilles, Diguët Francette, GUILLOTEAU Guy, FUZEAU Pascal, PUAUD Christian, MARILLEAUD Freddy, GONNORD Catherine, BÉREAUD Émilie.

Nouveaux arrivants et Maisons fleuries : VERDON Claudine, CAILLAUD Louissette, PUAUD Christian, BAUDOUIN Linda.

Cimetière : GUILLOTEAU Guy, DOYEN Olivier, TOURRAINE France.

Affaires scolaires et périscolaires : DIGUET Francette, LANDRY Jean-Michel, ROUSSELOT Nathalie, DOYEN Olivier, DENIS Lucie.

Vie associative, jeunesse et sports : GOBIN Gilles, FUZEAU Pascal, PUAUD Christian, LANDRY Jean-Michel, TOURRAINE France, GONNORD Catherine, DENIS Lucie, PASQUIER Alice, BÉREAUD Émilie.

Culture : DIGUET Francette, VERDON Claudine, LANDRY Jean-Michel, TOURRAINE France.

Agriculture : FUZEAU Pascal, TOURRAINE France, VERGER Jean-Yves, GONNORD Catherine, PASQUIER Alice.

Tarif du repas enfant au restaurant scolaire pour l'année scolaire 2020-2021

Proposition du Maire : augmentation de 1,56 % ce qui fait passer le prix du repas à 3,25 € pour l'année 2020-2021.

Acceptation de ce tarif à l'unanimité.

Tarif du repas adulte au restaurant scolaire pour l'année scolaire 2020-2021

Proposition du Maire : augmentation de 1,64% ce qui fait passer le prix du repas à 6,20 € pour l'année 2020-2021.

Acceptation de ce tarif à l'unanimité.

Tarif des T.A.P. pour l'année scolaire 2020-2021

Maintien du tarif de 17 € par trimestre.

Indemnité de gardiennage des églises

Maintien de l'indemnité à 462 € par an.

Demande de D.E.T.R. pour le boulodrome

Dans le cadre de l'agrandissement du boulodrome, la commune peut prétendre à une subvention D.E.T.R. (Dotation d'Équipement pour les Territoires Ruraux).

Le montant prévisionnel des travaux, honoraires d'architecte inclus, s'élève à 238 567 € H.T.

La subvention maximale est de 30% de ce montant H.T. soit 71 570 €.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Subvention D.E.T.R. : 71 570 €

Autofinancement : 66 997 €

Emprunt : 100 000 €

Budget 2019

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	MONTANT
Redevance d'occupation du domaine public	3 000 €
Restaurant scolaire	90 000 €
T.A.P. (6 000 €) + garderie périscolaire (30 000 €) (participation des parents)	36 000 €
Garderie (dotation de l'Agglo)	15 000 €
T.A.P. (dotation de l'État)	15 000 €
Portage de repas à domicile (paiement des bénéficiaires)	36 000 €
Recettes diverses (photocopie, fax, droits de place, concessions funéraires etc...) + transfert charges Agglo	7 100 €
Remboursement sur rémunération (en cas d'arrêt maladie des agents)	12 000 €
Produit des taxes locales	700 000 €
Attribution compensation Agglo	200 000 €
Diverses péréquations (État)	38 000 €
Dotations État (DGF, DSR, Dot péréquation)	455 000 €
Diverses compensations État	75 000 €
Revenus des immeubles	18 000 €
Divers	3 200 €
Résultat reporté exercice précédent	342 572 €
TOTAL	2 045 872 €



DÉPENSES	MONTANT
Achat de biens et services	278 700 €
Entretien de biens et bâtiments communaux + taxes foncières	138 200 €
Frais de personnel	764 000 €
Indemnisation des élus	63 350 €
Frais divers de gestion	1 000 €
Subventions aux associations (72 000 €), participation école privée (40 000 €) et contribution autres organismes	129 000 €
Remboursement des intérêts des emprunts	66 050 €
Charges exceptionnelles	200 €
D.A.P.	5 800 €
Prélèvement pour investissement	605 372 €
TOTAL	2 045 872 €

Budget 2019

SECTION D'INVESTISSEMENT



RECETTES	MONTANT
Excédent de fonctionnement	605 372 €
Subvention département pour travaux Supérette	10 000 €
Remboursement TVA par FCTVA	60 000 €
Taxe aménagement	3 000 €
Autofinancement (excédents reportés)	366 923 €
<i>Restes à réaliser sur 2019 (report subventions non arrivées)</i>	562 078 €
TOTAL	1 607 373 €



DÉPENSES	MONTANT
Remboursement du capital des emprunts	240 000 €
Déficits reportés	503 345 €
Travaux sur bâtiments scolaires	24 000 €
Autres bâtiments publics (Tour Nivelle : 50 000 € ; divers 73 373 €)	123 373 €
Ventilation des archives en mairie	25 000 €
Acquisition de véhicules	50 000 €
Terrain tir à l'arc (25 000 €) + City-stade pour jeunes (25 000 €)	50 000 €
Frais d'études pour la M.A.M.	50 000 €
Travaux de voirie	50 000 €
Matériel de bureau et informatique	5 575 €
Mobilier	10 000 €
Divers immobilisations corporelles	50 000 €
<i>Solde 2019 Travaux restaurant scolaire</i>	242 163 €
<i>Solde 2019 travaux voirie</i>	5 948 €
<i>Solde extension du boulodrome</i>	177 969 €
TOTAL	1 607 373 €



Infos diverses

Capacité d'accueil des salles pendant la période du COVID 19

Tant que les mesures de distanciation physique liées à la crise sanitaire du COVID 19 seront applicables, les capacités maximales d'accueil des différentes salles de COURLAY sont les suivantes :

Salle des fêtes : 90 personnes
 Salle du midi : 65 personnes
 Salle Robert Bobin : 40 personnes
 Hall de la salle des fêtes : 36 personnes
 Salle des commissions : 10 personnes
 Salle du conseil municipal : 15 personnes
 Salle Marie Berthelot : 10 personnes

En raison de la désinfection obligatoire après chaque utilisation, il ne pourra y avoir qu'une seule location par soir.

Les autres gestes barrières restent applicables :

Nettoyage des mains
 Port du masque recommandé, mais non obligatoire, étant donné le respect de la distanciation (4m² par personne).

Il est également rappelé que la danse dans ces salles est interdite.



Opération "ARGENT DE POCHE"

Cet été encore, du 6 juillet au 10 août, la commune reconduit l'opération "Argent de poche", qui permet à des jeunes de 16 à 18 ans de donner un coup de main aux agents municipaux, dans des tâches administratives ou matérielles, avec à la clé, 15 € par demi-journée de travail, avec un maximum de 7 demi-journées par jeune .

Les 11 jeunes candidats seront occupés au nettoyage des espaces verts, des salles, à des tâches de bureau, de ménage, sous la houlette des agents municipaux.

La commune a inscrit un budget de 1200 € pour financer cette opération en 2020.



Nos 11 jeunes courlitaïens lors de leur accueil par les responsables de l'opération.

BOURSES "Étudiants"

Comme chaque année, la commune de COURLAY recevra jusqu'au 7 novembre les demandes de bourses pour les jeunes qui effectuent des études dans un établissement situé à plus de 30 km de leur lieu d'habitation. Sont concernés les étudiants, mais également les jeunes en apprentissage. Les dossiers sont à retirer en mairie et à déposer après remplissage en mairie, même incomplets, car cela permet à la collectivité de prévoir les crédits budgétaires nécessaires.

Pour toute information, contacter la mairie :

05 49 72 20 42 ou par mail : mairie@courlay.fr

Infos diverses

La propreté est l'affaire de tous !

La propreté devant chez soi

Les agents chargés de l'entretien des trottoirs, s'ils ne peuvent pas empêcher les herbes folles de pousser, sont tenus au respect de certaines contraintes quant à l'usage des produits phytosanitaires ; ne plus recourir à ces produits est un plus pour notre environnement. Cela pourrait laisser penser à un laisser-aller, ce qui serait injustifié.

"Le coup du désherbant d'il y a 25 ans, c'est fini !"

Si l'entretien du trottoir et du caniveau sont bien du ressort de la collectivité, en revanche, le pied de mur est la propriété du riverain ; il lui appartient donc de "canaliser l'essor des fameuses herbes folles" qui sont à l'origine des reproches et du mécontentement des citoyens.

Deux solutions possibles : l'huile de coude et la binette pour les plus courageux, ou bien l'ensemencement de ce pied de mur avec des graines de plantes vivaces choisies. Vous trouverez tous les conseils utiles auprès de David ROY, responsable des services techniques.

Certains de nos concitoyens ont déjà anticipé, en entretenant et en fleurissant le devant de leur propriété ; nous les en félicitons et encourageons leurs voisins à les imiter dans cette pratique.



Infos diverses

La propreté des "Points Propres"

La gestion de nos déchets est une des compétences de l'Agglo2B. Désormais, ce service est assuré dans toutes les communes, soit en ramassage "porte à porte", soit par apport volontaire dans un "Point Propre" ou vers une déchetterie.

Tout est mis en place pour permettre un tri sélectif efficace et la grande majorité des usagers le respecte.

Malgré tout, on constate autour de nos points de dépôt, des déchets déposés **à côté et pas dedans** les containers. Nous comptons sur l'effort de tous pour que nos points propres portent bien leur nom !

Il peut arriver que ces containers soient déjà bien pleins ou ne fonctionnent pas : dans ce cas, n'hésitez pas à prévenir les services de l'Agglo2B.

<https://agglo2b.fr/environnement/dechets/>
05 49 81 15 15

Il est possible d'effectuer son dépôt dans n'importe lequel des points propres de l'Agglo2B.

Ces points propres sont réservés aux déchets ménagers, aux verres, aux papiers et aux emballages.
Tout autre déchet doit être apporté dans une des déchetteries de l'Agglo2B.

<https://agglo2b.fr/environnement/dechets/les-dechetteries-et-plateformes-de-dechets-verts/>

Quant à la déchetterie de Courlay, elle ne reçoit plus que les déchets verts.

Pour tout renseignement, on peut toujours s'adresser aussi à la mairie.



Infos diverses

PASSEPORT du CIVISME, Année 1 : Bilan

L'opération "Passeport du civisme" a été initiée à la rentrée 2019-2020 par la Mairie, en lien avec monsieur DOUEZY, directeur de l'école Ernest Pérochon, et enseignant de la classe des CM1. Il s'agissait d'impliquer et d'engager les enfants dans des actions citoyennes, individuelles ou collectives.

Certaines actions ont eu le temps de se réaliser :

- le devoir de mémoire, à travers les cérémonies du 11 novembre et du 5 décembre 2019, avec le soutien des ambassadeurs de l'UNC,
- l'action de solidarité, avec le Téléthon, et l'association "Solidarité sans frontières",
- pour prendre soin des aînés, les enfants ont envoyé un courrier à l'Amicale des Aînés à l'occasion des vœux du Nouvel An.

D'autres n'ont pas pu avoir lieu, en raison du confinement :

- la cérémonie du 8 mai,
- l'après-midi jeux à l'Ehpad,
- la journée du grand nettoyage de printemps du 16 mai,
- la visite de la caserne des pompiers, avec l'apprentissage des premiers gestes pour porter secours.
- pour le patrimoine, la recherche collective sur Pérochon et l'élaboration de la mini-exposition.

Certaines actions ont été remplacées :

- un quiz sur Ernest Pérochon a été proposé individuellement aux enfants.

D'autres actions individuelles se sont substituées aux actions non réalisées, en raison du confinement :

- écrire un message de soutien aux professionnels restés en première ligne pendant l'épidémie,
- réaliser une petite vidéo de soutien aux mêmes personnes, en vue d'un montage collectif,
- inviter ses parents "au restaurant à la maison" et en envoyer une photo.

Le résultat des trois actions a été mis en ligne sur Facebook.

Étant donné les circonstances, la remise des médailles prévue fin juin est reportée à la rentrée prochaine, en présence des élus et des ambassadeurs.

Cette opération "Passeport du civisme" est reconduite l'année scolaire prochaine, toujours avec la classe des CM1, avec sans doute quelques modifications concernant certaines actions.



Cérémonie du 8 Mai
(Capture d'écran Facebook)



Cérémonies du 11 novembre
et du 5 décembre 2019



Correction collective
du quiz
sur Ernest Pérochon

Infos diverses

DU NOUVEAU AU GARAGE DES ROCHES NEUVES !

Depuis le 1^{er} juin 2020, David FAVIER est le seul gérant du garage des Roches Neuves, toujours accompagné de son équipe, Nadine, Axel, Fabien et Enzo.

Ils assurent les réparations de vos véhicules, le remplacement ou la réparation de pare-brise, l'atelier peinture carrosserie et climatisation ! Pas d'inquiétude pendant les travaux, ils vous prêtent gracieusement un véhicule de courtoisie. Ils sont là-aussi pour vos démarches administratives (carte grise).

Ils proposent aussi la station-service et la vente de bouteilles de gaz domestique.

Vous souhaitez changer de véhicule ? Ils seront là pour vous accompagner, que ce soit pour un véhicule neuf ou d'occasion, RENAULT ou autre.

Ils vous accueillent du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30, et le samedi matin de 8 h à 12 h.

82, rue de la gâtine 79440 COURLAY

Téléphone : 05 49 72 23 04 / Adresse mail : garagedesrochesneuves@orange.fr



UN NOUVEL ARTISAN SUR LA COMMUNE !



Jérémy HENNON a créé son entreprise au début de cette année 2020, au N° 15 de la rue François-Joseph Texier, à Courlay. Fort de ses expériences dans plusieurs entreprises, il propose toute une palette de services :

- peinture,
- décoration,
- pose de parquet flottant,
- nettoyage de toitures,
- ravalement de façade...

Pour le contacter : hennonjeremy@gmail.com / 07 86 49 98 23 / Facebook : EIRLHennonjeremy

LA PHARMACIE FAIT PEAU NEUVE !

La pharmacie de Courlay, comme vous l'aurez constaté ces derniers jours, s'est refait une beauté :

une nouvelle apparence extérieure, une entrée plus accessible, sans marches, qui change de place, et un agencement nouveau et plus spacieux de l'intérieur.

La pharmacie est de nouveau ouverte depuis le 10 juillet.



DON DU SANG

L'association de Courlay rappelle les deux prochaines dates pour effectuer un don :

le **mardi 1 septembre** à Courlay, salle Espace du midi, de 16 h 30 à 19 h 30,

et le **jeudi 17 décembre** à Terves, salle des fêtes, de 16 h 30 à 19 h 30.

L'été avec le CSC

La caravane du CSC (Centre Socio-culturel du Cerizéen) a "vadrouillé" sur le canton pendant le mois de juin. Elle s'est arrêtée à Courlay le mercredi 24, sur le parking de la boulangerie, et ses animatrices se sont installées à l'ombre du tilleul, devant la mairie, pour rencontrer les courlitaïs, et partager avec eux.

Elles ont présenté les activités proposées par le CSC, en direction des enfants pour cet été.



Pour tous renseignements et inscriptions, contactez le CSC au 05 49 80 57 63, ou par mail : contact.cerizeen@csc79.org

Les Déconfineries

Dans le cadre de sa programmation culturelle partagée, locale et solidaire, le CSC propose 3 spectacles de plein air, dont un à Courlay, le vendredi 21 août, à 19 h 00, au bord de l'étang, près de la salle omnisports.

"Li'l Henry, le blues dans la peau"

Li'l Henry est un bluesman du bocage bressuirais. Il s'accompagne avec une guitare des années 20, et un banjo des années 50.

Il joue seul des morceaux de blues dans la pure tradition du Delta Blues.

Réservation au 05 49 80 57 63
 Placement libre.
 (n'oubliez pas votre pliant, votre coussin...)
 Limité à 50 personnes.
 Gestes barrières garantis.
 Annulation en cas de mauvais temps.
 Pas de buvette.



Transport solidaire

Il avait été interrompu par la crise sanitaire et les mesures de confinement.

Il a repris du service depuis le **lundi 22 juin 2020**.

Renseignements au Centre Socio-culturel du cerizéen au 05 49 80 57 63

Visite estivale

Le 19 août 2020

À 18 h 30 au Musée de La Tour Nivelles

C'est dans le cadre du Centenaire du prix Goncourt, obtenu par Ernest Pérochon en 1920, et au Musée de La Tour Nivelles, que se fera cette année la Visite Estivale, opération initiée par l'Office du Tourisme du Bocage bressuirais.



Au programme :

- une visite guidée de l'exposition consacrée au Prix Goncourt,
- une lecture à plusieurs voix de *Nêne*, le roman qui a valu cette récompense à notre auteur,
- pour les enfants, lecture d'un conte du même écrivain, agrémentée d'ombres chinoises,
- et pour clore la soirée, une dégustation de produits locaux.

Le nombre de places est limité à 50, il est conseillé de réserver auprès de l'Office du Tourisme, au 05 49 65 10 27.

Le port du masque est fortement recommandé.



Journées Européennes du Patrimoine

Les 19 et 20 septembre 2020 auront lieu les Journées Européennes du Patrimoine. A cette occasion, des animations auront lieu à la Tour Nivelles et une visite gratuite de l'église de Courlay le samedi et dimanche de 14 h 00 à 18 h 00, vous seront proposées.

Exposition artistique

Les 3 et 4 octobre 2020

De 14 h 00 à 18 h 00 à la salle de l'espace du midi



Comme chaque année, l'exposition comportera deux parties ; une sera consacrée au thème choisi, "**La différence**", et l'autre restera libre.

Si vous souhaitez exposer une ou plusieurs de vos œuvres et que vous n'avez pas été contacté, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

L'exposition est ouverte à toute création artistique : peinture, broderie, couture, mosaïque, sculpture, cartonnage, reliure, poésie, photo, vidéo ...

Courlittais, courlittaises, réservez dès maintenant votre week-end, et venez nombreux encourager nos artistes.



Ecole élémentaire E. Pérochon

Une année scolaire pas comme les autres !

Une année scolaire qui avait commencé comme tant d'autres, avec un nouveau directeur, Antony DOUEZY, avec des projets déjà en route depuis quelques années, l'Orchestre à l'École, et qui continuaient, de nouveaux projets qui démarraient, le Passeport du Civisme, par exemple, avec ses missions collectives et individuelles, le thème de l'année, "la différence", et ses actions autour du handicap...

La crise sanitaire aura empêché certains projets, mais n'aura pas tout arrêté !

Un grand merci à Antony pour le dynamisme qu'il aura apporté, une bonne continuation sur son nouveau poste, plus près de chez lui, et un prompt rétablissement.

Et bienvenue à Séverine DEBORDE, qui assurait la direction de l'école de Cirières, et qui va lui succéder à Courlay à la rentrée de septembre...

La différence

Ce jeudi 20 février, les élèves de l'école élémentaire se sont retrouvés dans les salles de Courlay pour participer à des ateliers sportifs un peu différents de ceux qu'ils ont l'habitude de faire.

En effet, le projet annuel de l'école étant sur le thème de la différence, l'équipe enseignante a proposé des ateliers "handisports" visant à sensibiliser les élèves au handicap.

Slalomer dans un fauteuil roulant, jouer au "Tor-ball", à la "fléchette pendulaire", à la "Boccia", à la sarbacane... au total, 8 ateliers étaient organisés dans les salles de Courlay. De nombreux parents d'élèves avaient répondu présents pour encadrer les élèves ce jour-là.

Le comité départemental USEP avait prêté le matériel et les enseignants avaient été également conseillés par une maman d'élève travaillant auprès d'enfants handicapés.



Ecole élémentaire E. Pérochon

L'Orchestre à l'école

L'orchestre à l'école de Courlay, c'est fini !

Ce lundi 29 juin, les élèves de CM2 ont dû remettre définitivement leur instrument de musique au conservatoire de musique de Bressuire : "Adieu violons, accordéons, cornemuses, harpes et clarinettes !".

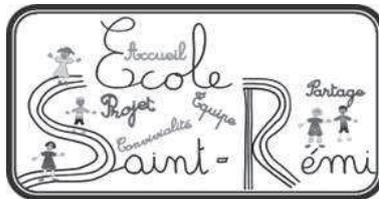
L'émotion était au rendez-vous quand les élèves ont joué leur dernier morceau dans la cour de l'école.

Ils ont offert à Romain Chéré, leur professeur de musique, un livret de photos dans lequel chacun avait écrit un souvenir.

Cette expérience de 3 ans, riche en sorties, spectacles, voyages (à Paris), restera certainement gravée dans leur mémoire d'enfant.



APEL-OGEC



Cette année, la situation sanitaire ne nous a pas permis de vous proposer les manifestations habituelles et nous en sommes désolés. Actuellement, nous n'avons pas la possibilité de vous annoncer un report des manifestations, à l'exception du Cabaret.

Dates de représentation du Cabaret

- Samedi 16 janvier 2021
- Dimanche 17 janvier 2021
- Samedi 23 janvier 2021
- Dimanche 24 janvier 2021
- Samedi 30 janvier 2021
- Dimanche 31 janvier 2021
- Vendredi 5 février 2021
- Samedi 6 février 2021

À ce titre, l'ensemble du personnel de l'OGEC remercie tous les participants, qu'ils soient acteurs, chanteurs, petits et grands, pour leur engagement et participation à la grande aventure Cabaret.

Nous remercions également le personnel éducatif pour avoir assuré la continuité pédagogique durant la période du confinement.

Jus de pomme

Des bouteilles de jus de pomme sont toujours disponibles à la vente.
Pour toute commande, contactez le 06 85 34 75 51 (M. GRELLIER Samuel).
Tarif : 2 euros.
Point de vente : école Saint Rémi, 21 Rue Bois Martin - 79440 COURLAY.



Calendrier des fêtes

Calendrier des fêtes 2^e semestre 2020



Dimanche 26 juillet : Fête foraine à La Tournivelle

Mercredi 19 août : Visite Estivale au musée de La Tournivelle

Samedi 19 et dimanche 20 septembre : Journées européennes du Patrimoine ; au musée de la Tournivelle et à l'église

Mercredi 23 septembre : Concours de belote, Amicale des aînés ; Salle des fêtes

Samedi 3 et dimanche 4 octobre : Exposition artistique ; Espace du midi

Dimanche 4 octobre : Loto Hand Ball Club Courlitaïs ; Salle des fêtes

Samedi 24 octobre : Concours de tarot ; Salle des fêtes

Mercredi 28 octobre : Concours de belote, Amicale des aînés ; Salle des fêtes

Samedis 14, 21 et 28, les vendredis 20 et 27 et les dimanches 15 et 22 novembre : Séances théâtrales des Tréteaux Courlitaïs ; Salle des fêtes

Mercredi 25 novembre : Concours de belote, Amicale des aînés ; Espace du midi

Mercredi 2 décembre : Concours de belote pour le Téléthon, UNC

Vendredi 4 et samedi 5 décembre : Animations pour le Téléthon

Dimanche 6 décembre : Loto Union Sportive Courlitaïse ; Salle des fêtes

Samedi 19 décembre : Corrida de Courlay (course à pied)

Samedis 16, 23 et 30 janvier et 6 février 2021, dimanches 17, 24 et 31 janvier et vendredi 5 février 2021 : Cabaret école Saint-Rémi

Mercredi 27 janvier 2021 : Concours de belote, Amicale des aînés ; Salle des fêtes

Mercredi 24 février 2021 : Concours de belote, Amicale des aînés ; Salle des fêtes

Et cet été, au Musée de La Tournivelle...



Exposition pour les 100 ans du Prix Goncourt d'Ernest Pérochon
(du 7 juillet au 15 novembre 2020)

Au cours de la dernière assemblée générale de la section locale de l'Union Nationale des Combattants (UNC), l'emblématique président Jean Fuzeau, après 48 ans de bons et loyaux services, a annoncé son retrait.

Le conseil d'administration, à une très large majorité, a choisi Jean-Marc Fuzeau pour lui succéder.

Ancien chef d'entreprise, le nouveau président n'a pas l'intention de révolutionner l'institution : *"Je conserve le même bureau que mon ami Jean, je ne pars donc pas dans l'inconnu. Nous continuerons à promouvoir le devoir de mémoire, de nous rapprocher des jeunes qui voudront bien s'impliquer pour éviter que les grandes pages de notre histoire ne tombent dans l'oubli et surtout ne se reproduisent pas. Le volet social sera aussi une de nos préoccupations majeures, en soutenant nos anciens combattants et leurs conjointes"*.

Le nouveau bureau est ainsi constitué :

Présidents honoraires : François Bertrand, Jean Fuzeau

Président : Jean-Marc Fuzeau

Vices-présidents : Abel Compagnon, Paul Brosseau

Trésoriers : Georges Gatard, Jean Rousselot

Secrétaires : Christian Savin, Marc Souchez

Vérificateur aux comptes : Jean-Paul Rangeard

Le conseil d'administration compte douze autres membres, dont trois femmes.



En raison de la crise du coronavirus, la cérémonie du 8 mai a été annulée. Deux gerbes ont été déposées devant le monument aux morts par M. Le Maire, le Président des anciens combattants et un porte-drapeau.

Calendrier des manifestations 2020

Le pèlerinage de Lourdes (prévu du 4 au 9 juin) est reporté en 2021.

Le buffet campagnard (prévu le 25 juin) est reporté au jeudi 15 octobre.

Le voyage au zoo de Beauval (prévu le 17 septembre) est annulé.

Le concours de belote (prévu le 15 octobre) est reporté au jeudi 18 mars 2021.

Cérémonies et Manifestations à confirmer

Cérémonie du 11 novembre 2020.

Participation au concours de belote du Téléthon le 2 décembre.

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie le 5 décembre à Le Pin.

L'Assemblée Générale des anciens d'AFN est fixée le jeudi 21 janvier 2021.

Courlay-Animations



Fête d'été du 20 et 21 juin annulée : le Covid19 est passé par là !

Dès début avril, le président de Courlay-Animations, Serge SAUNIER, après avoir consulté plusieurs membres de l'association, a pris la sage décision d'annuler la fête d'été 2020.

"C'est une déception, bien sûr, mais devant la situation actuelle, le virus n'étant pas maîtrisé, nous ne pouvions pas prendre de risques d'investissement financier et humain."

L'organisation nécessite en effet en amont la location de matériels importants (chapiteaux, tivolis, stands, barrières, etc...), la réservation des groupes d'animations avec signature de contrats, la demande d'arrêtés préfectoraux, les autorisations municipales, les fournitures pour les repas... !

Ce n'est que partie remise pour juin 2021 !

Maintenant, il nous faut préparer la "Corrida" du samedi 19 décembre qui, nous l'espérons, pourra avoir lieu et qui, avec l'aide de nos 140 bénévoles, devrait être une réussite comme les années passées.



L'Atelier chorégraphique



L'Atelier Chorégraphique

courlaydanse@gmail.fr

07 71 15 51 33



Le spectacle initialement prévu fin juin a dû malheureusement être annulé au vu de la situation exceptionnelle qui touche le monde.

Malgré cela, nous tenions à remercier les danseuses pour leur investissement tout au long de l'année ainsi que leur professeur Baptiste.

Malgré cette petite déception, la danse reprendra en septembre prochain pour une nouvelle année.

L'Assemblée Générale se tiendra le 4 septembre 2020 à 20 h, à la salle Robert Bobin, donc n'hésitez pas à venir pour découvrir notre association ou la redécouvrir pour celles et ceux qui connaissent déjà.

Afin de pouvoir vous organiser avec les différentes activités et le travail, nous vous communiquons le planning des cours pour l'année prochaine :

Mardi

Eveil : 17 h 30 - 18 h 15 (4-5 ans - 2015/2016)

Initiation : 18 h 15 - 19 h 00 (6-7 ans - 2013/2014)

Pré-ados : 19 h 15 - 20 h 30 (12-14 ans - 2007/2009)

Adultes : 20 h 30 - 22 h 00

Vendredi

Intermédiaires : 18 h 15 - 19 h 30 (8-11 ans - 2010/2011/2012)

Ados-jeunes : 19 h 30 - 20 h 45 (14 ans et plus - 2006 et moins)

Les cours sont ouverts aux filles, femmes, garçons et hommes, nous accueillons tout le monde avec grand plaisir.



L'Atelier chorégraphique

Nouvelle professeure à la rentrée

Bienvenue à NATHALIE CINA, professeure diplômée d'Etat expérimentée, qui va succéder à Baptiste à la rentrée.

Baptiste n'est plus disponible pour assurer les cours à Courlay, il tient à remercier sincèrement toutes les danseuses pour leur motivation et leur travail. Il a apporté sa touche personnelle artistique qui restera autant pour les danseurs que pour les spectateurs.



Nathalie CINA a tenu à se présenter à vous en quelques lignes :

"Je m'appelle Nathalie CINA, je suis professeure de danse jazz et je suis impatiente de faire votre connaissance.

Avec l'association de danse de Courlay, nous souhaitons organiser une rencontre lors des cours avant la fin de l'année scolaire. Etant donné les circonstances, cela n'a malheureusement pas eu lieu.

A partir de septembre prochain je vous proposerai des cours sur des musiques variées comme le jazz, le funk, l'électro, le rock, les percussions...

Ces divers univers musicaux nous permettront de travailler les différentes qualités de mouvements, l'énergie dans les différentes vitesses, à l'écoute des rythmes... dans des gestuelles différentes.

Avec les enfants de 4-7 ans, nous travaillerons de façon ludique sur les notions d'espace, de temps, la connaissance de son corps, la relation aux autres et à la musique... en alternant improvisations et notions de base de la danse avec mémorisations d'enchaînements.

A partir de 8 ans et jusqu'aux cours les plus avancés, nous aborderons et développerons la technique jazz pendant l'échauffement et les grands déplacements, mais aussi l'improvisation et la création pour terminer sur une chorégraphie à mémoriser sur plusieurs séances.

Pour moi la danse est un échange artistique et humain. Je souhaite que tout le monde prenne plaisir dans les cours tout en développant ses capacités physiques et artistiques.

Je vous attends en septembre pour une nouvelle année de danse."

"Danser, c'est comme parler en silence. C'est dire plein de choses sans dire un mot."

Yuri Buenaventura



Aïkído

Comme la majorité des associations, le club d'Aïkido de Courlay a dû cesser ses activités en mars.

Nous sommes désormais impatients de vous retrouver à la rentrée de septembre, les mercredi et vendredi, de 20 h 15 à 21 h 45, au dojo de la salle Robert Bobin.

Vous pouvez nous contacter par téléphone au 06 18 15 70 14, ou par mail à l'adresse suivant : aikido.club.courlitaais@hotmail.fr



Site internet : <https://aikidoclubcourlitaais.jimdo.com/>

Facebook : <https://www.facebook.com/Aikido-club-courlitaais>

Mail : aikido.club.courlitaais@hotmail.fr



Association de Randonneurs Équestres de Courlay



"L'association compte pour cette année 2020, une vingtaine de bénévoles et je tenais à les remercier sincèrement d'être toujours actifs pour animer cette belle association", dit la présidente de l'AREC.

Cette année était la dernière année concernant les cours de COUNTRY, car peu de personnes y venaient. Nous tenons à remercier vivement Nathalie, notre professeure de danse qui venait bénévolement pour assurer les cours.

Et nous tenons à remercier également la mairie de COURLAY d'avoir mis à disposition de l'association la salle du MIDI tous les mardis soirs.

Concernant notre évènement traditionnel qui se déroule fin Juin, le COURLITHON, nous avons pris la lourde décision de reporter les 30 ans sur l'année 2021, suite à la situation actuelle liée au COVID-19.

Nous avons déjà hâte d'être à l'année prochaine, de tous vous revoir pour fêter dignement les 30 ans du COURLITHON.

Nous avons également prévu une randonnée gourmande équestre, pédestre au mois d'octobre, mais nous avons également préféré la rapporter afin de mieux la préparer.

L'année 2021 verra se réaliser ces deux gros évènements qui, nous l'espérons, se feront sous de bonnes conditions.

Si vous souhaitez rejoindre l'association afin d'apporter du nouveau, d'autres idées, nous vous accueillerons chaleureusement.

Contactez la présidente (Pauline BRÉMAND) au 06 30 84 92 84
ou par email p.bremand@hotmail.fr

A très vite.

La présidente : Pauline BRÉMAND

Tennis de table

Une saison stoppée net pour la Raquette Courlitaise

Comme toutes les compétitions des autres sports, la saison de tennis de table a été stoppée net au mois de mars.

Pour autant, nos licenciés sont impatients de reprendre leur sport et la réouverture de la salle est très attendue.

Nous repartirons donc la saison prochaine avec un effectif similaire à celui de la saison passée.

Nous prévoyons de réinscrire nos 7 équipes en compétition.

Les championnats repartiront à l'identique de la situation au mois de mars, à savoir :

- 2 équipes en Régional (R3)
- 5 équipes en Départemental (3 en D2, une D3 et une D4)



Mais pensons déjà à la saison prochaine : vous trouverez ci-dessous les dates des permanences pour les inscriptions concernant la saison 2020-2021 :

*à la salle de ping-pong,
les mardi 1, jeudi 3, mardi 8 et jeudi 10 septembre de 18 h 30 à 19 h 30.*

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

*J.C. PUAUD (Président) au 06 06 69 36 58
D. BONDU (secrétaire) au 06 76 23 33 76*

Hand-ball



Seniors garçons 2
En tête de son championnat
qualifié en 1/4 finale de la coupe



Seniors filles 1
En tête de son championnat
qualification en 1/4 finale de coupe

Cette saison, le club de handball aura vu son effectif augmenter significativement atteignant ainsi 152 licenciés.

Ce qui a eu pour effet l'apparition d'une troisième équipe chez les seniors garçons et une deuxième équipe chez les seniors filles. Cela a aussi permis d'avoir deux équipes complètes chez les moins de 11 ans : une équipe -11 ans filles et une équipe -11 ans garçons.

L'équipe 1 masculine, qui venait de monter en région, se maintient en honneur région.
L'équipe 2 masculine réalise une très bonne saison et obtient une montée en pré-région départementale.
La troisième équipe masculine continuera d'évoluer en excellence départementale.

Chez les seniors filles, la première équipe joue en pré-région départementale et termine à la première place de leur poule.
L'équipe réserve, aussi engagée en pré-région départementale, continuera d'y évoluer.

La fin de la saison ayant été précipitée, le classement a été figé à la date du 12 mars 2020 sur décision de la fédération.

Maintenant, allons voir du côté de l'avenir du club : les équipes jeunes. Le HBCC compte 9 équipes qui sont réparties de la façon suivante : une équipe mixte en - de 9 ans et pour les autres catégories, - de 11, - de 13, - de 15 et - de 18 ans, une équipe féminine et une équipe masculine ont été engagées. Les - de 13 ans garçons sont en entente avec Cerizay/Mauléon et les - de 18 ans avec Cerizay.

Les résultats de la plupart de nos jeunes sont très satisfaisants et encourageants pour la suite !
Les moins jeunes se classent confortablement vers les milieux des tableaux avec une 9^e place sur 13 pour les - de 18 ans garçons en entente avec Cerizay et une 5^e place sur 8 pour les - de 18 ans filles.

Nos - de 15 ans ne sont pas en reste non plus en se positionnant vers le haut des tableaux avec une très bonne 5^e place sur 16 pour les garçons et une super 2^e place sur 13 pour les filles.

Les - de 13 ans suivent la cadence avec une très bonne 7^e place sur 20 pour les garçons en entente avec Cerizay et Mauléon et une 13^e place sur 14 honorable pour les filles, un classement encourageant pour la suite car l'équipe de - de 13 ans filles était principalement composée de première année de handball et de - de 11 ans tout juste montées en - de 13 ans.

Les plus jeunes étaient eux aussi sur une bonne dynamique, 8^e sur 10 pour les garçons et 5^e sur 8 pour les filles chez les - de 11 ans et une 8^e place sur 24 pour nos jeunes pousses, les - de 9 ans mixtes.

Hand-ball

Pour la coupe, les équipes qualifiées étaient nombreuses :

- la 1 et la 2 garçons et la 1 filles en 1/4 finale chez les seniors,
- les - de 18 garçons et les moins de 15 garçons en $\frac{1}{2}$ finale chez les jeunes,
- les - de 15 ans filles en $\frac{1}{4}$ finale.

Malheureusement, la coupe a dû être annulée suite aux mesures prises liées au COVID-19.



-15 ans filles
2^e au classement
qualifiée en $\frac{1}{4}$ de finale de coupe



-18 ans filles
5^e au classement

En ce qui concerne l'équipe loisirs montée la saison dernière, elle a été maintenue cette saison également et les entraînements avaient lieu, comme l'année dernière, le mardi soir. Ça aura été une saison marquée par une très bonne ambiance aussi bien sportivement que socialement.

De janvier à juin 2020, le club accueillait un service civique volontaire : Emile FRADIN. Il secondait dans certaines tâches administratives, d'organisation d'évènements et de communication.

Sa principale mission était d'organiser la journée "Défi entre elles" en collaboration avec le comité ; cette journée exclusivement féminine rassemble toutes les générations avec diverses activités sportives.

Ceci dit, la journée handball 100% féminine prévue pour le 5 avril 2020 sera reportée à la saison prochaine.

Dans le contexte de la crise actuelle, plusieurs évènements programmés pour cette fin de saison n'ont pas pu avoir lieu. Il n'y a donc pas eu d'assemblée générale comme prévu en juin ; elle sera reportée en début de saison. De même pour la vente de pizzas, elle sera reportée à la saison prochaine.

Malgré les nombreuses perturbations dues au COVID-19, le HBCC est impatient de vous retrouver aussi nombreux que cette saison si particulière, et réfléchit à des alternatives, respectant le protocole sanitaire mis en place par le gouvernement et la fédération, afin de reprendre les entraînements au plus tôt !

Pour toutes les actualités du club, connectez-vous :
au site : <https://hbcc-courlay.clubeo.com/>
à la page Facebook : Handball Courlay



Union Sportive Courlitaïse

2020 restera gravée dans les mémoires



1937, des passionnés de ballon rond (J. Husseau, R. Contant, R. Poupard, R. Gardais, A. Barret, M. Gilbert, T. Grellier...) fondaient l'US Courlay, ouvrant une longue page d'histoire de notre commune. Que d'émotions ! Des déceptions bien sûr, c'est la loi du sport, mais aussi combien de moments inoubliables que beaucoup d'entre nous n'ont tout naturellement pas vécus avec, par exemple, cette équipe des années 80 sous l'ère Séraphin, un des entraîneurs à avoir laissé une empreinte indélébile dans le bocage.

Après une première victoire en coupe en 1958, autre moment fort en 1987 avec le doublé coupe-championnat sous la houlette de Didier Epron, héritier d'une formidable génération de joueurs du cru. Sous le déluge, à la Chapelle, les courlitaïses avaient opposé une résistance héroïque aux Chamois Niortais ultra-favoris. Souvenez-vous la une des journaux **"Primault, un but, secundo, la coupe !"** Et que dire du succès du Chamois-Nantes pour le cinquantenaire, de l'organisation de finales de coupes dont la plus récente en 2013 !!!



S'il faut choisir une personne qui a marqué la vie de l'US Courlay, beaucoup pensent naturellement à Georges Gorry, Jojo pour la plupart. Pendant des décennies, il s'est investi au service du club en tant que joueur, dirigeant, pour terminer sur une longue présidence pendant laquelle, épaulé par une solide équipe de collaborateurs, il a su maintenir l'USC à la mesure de ses ambitions, en premier lieu, le niveau régional. S'il ne nous avait pas quittés voilà bientôt deux ans, il éprouverait sans doute beaucoup d'amertume de voir l'USC, un peu son bébé, contraint de s'associer pour survivre. Mais en homme responsable et réfléchi, il aurait encouragé, soutenu et cautionné l'initiative.

Au fait à cette époque, on parle plutôt de la saison écoulée. Celle-ci restera aussi dans les mémoires. Intempéries, piètres résultats, et enfin le Covid-19 qui met fin aux derniers infimes espoirs de maintien. Désormais, ce fanion sera à conserver au rayon **"Souvenirs"**. L'USC ne pouvait échapper à la vague de fusions qui s'abat sur le Bocage avec toujours les mêmes causes : manque d'effectifs, de bénévoles, réservoirs jeunes à sec, public clairsemé... Bref, une alliance s'imposait pour continuer à faire vivre le football qui anime depuis bientôt un siècle la vie de la commune.



Union Sportive Courlitaïse

La guerre des clochers n'aura plus lieu, vive le FC3C !



La terrible épidémie du Covid-19 est connue de tous, on connaît moins celle des fusions dans le monde du football qui touche particulièrement cette année le bocage, et l'US Courlay n'y a point échappé. L'encouragement des supporters ira désormais au FC3C, Chanteloup, Courlay, la Chapelle. Déjà en entente au niveau des jeunes avec le GJ ASB, la logique voulait que les trois communes s'associent pour offrir à notre jeune garde une perspective d'avenir solide. Perturbés par la crise sanitaire, on se doute que les échanges n'ont pas été toujours simples, mais la volonté de faire vivre le football dans nos communes a été la plus forte, l'objectif étant de rester un club familial où il fait bon à se retrouver entre joueurs, dirigeants, supporters, partenaires... Merci à ceux qui ont œuvré à cette construction.



A l'image du président David Portrait et du secrétaire Guillaume Doyen, les dirigeants courlitaïses ont dépensé énergie et temps afin de mener à bien la réalisation de ce lourd projet ; pour exemple, l'organisation de l'AG en visioconférence.



Tandis que nous étions confinés, les dirigeants des clubs concernés ont travaillé à structurer le nouveau FC3C. Sur la photo, une partie des hommes-clés de la nouvelle entité. Les deux coprésidents, Matthieu Hérault et Thierry Jamin entourent l'entraîneur principal Jean-François Courillaud et son adjoint Cyrille Couturier, bien connu à Courlay pour avoir entraîné l'USC de 2016 à 2018. Ils seront épaulés par trois vice-présidents, Eric Jamin pour les jeunes, Florian Morin et David Portrait pour les séniors.

On imagine l'impatience des supporters à en savoir plus sur le fonctionnement du FC3C. Nous ne pouvons leur donner que quelques éléments sachant, déjà, que la date de reprise des compétitions reste suspendue à l'évolution de la crise sanitaire. Quatre équipes seniors seront engagées, D2, D3, D4, D5, ainsi que des équipes jeunes dans toutes les catégories de U6 à U19. Le FC3C dispose de 5 terrains en herbe et d'un stabilisé. L'équipe 1 disputera ses rencontres en nocturne à Courlay avec un lever de rideau jeunes et, selon le calendrier, les réserves évolueront à Chanteloup et à La Chapelle. La commission jeunes aura aussi un lourd travail d'organisation pour programmer les rencontres, même si le nombre d'aires de jeu devrait simplifier la tâche. Il va de soi que cette saison sera une année de rodage et qu'il faudra apporter des ajustements selon la météo, les calendriers, les parcours en coupe... Les personnes en charge du nouveau club sont motivées, compétentes, on peut compter sur elles pour donner un nouvel élan au football local. Et comment les encourager dans leur dévouement ?... Tout simplement en assistant en masse aux rencontres, pour ainsi retrouver l'ambiance d'antan... Quel pied !!!

Amicale Pétanque courlitaïse

La saison 2019-2020 nous laissait l'espoir de bonnes parties de pétanque.

Le concours habituel d'hiver avait commencé comme les autres années au mois de novembre, dans l'incertitude toutefois d'en connaître le déroulement final, les travaux d'agrandissement du local étant prévus début janvier, et des difficultés administratives en ayant retardé le départ. Sans cela, nous y aurions fini ce petit concours.

Les résultats sont les suivants :

Dans le concours A, la doublette Beaufreton-Bonnet a vaincu la doublette Gorry-Roullet sur le score très honorable de 13 à 9.

Dans le concours B, la doublette Lambotte-Geffard a vaincu la doublette Chevallet-Jourdain sur le score de 13 à 1.

Dans le concours C, la doublette Bichot-Mouchard a été largement battue par les nouveaux venus de la doublette Vrignaud-Bonnet sur le score sans appel de 13 à 4.

Comme d'habitude, un repas convivial a clôturé cette petite compétition.

Les seniors ont débuté la saison par différentes épreuves, le tir de précision, les éliminatoires doublettes, triplettes,... et le Covid-19 est arrivé le 17 mars, qui a mis fin à toutes les activités sportives.

Du même coup, cela a annulé notre loto qui nous permet de vivre financièrement au sein du club et cela a retardé l'agrandissement du bâtiment qui nous sert l'hiver et en cas de mauvais temps.

Nous espérons que, malgré la crise économique qui est apparue durant le confinement, notre local sera disponible pour la saison 2020-2021.

La reprise de la pétanque se fait timidement avec des contraintes sanitaires importantes qui nous interdisent toutes compétitions.

La volonté de poursuivre notre activité est toujours présente, même si nous n'avons aucune visibilité sur la reprise officielle.



Gymnastique volontaire

Comme pour tout le monde, suite au COVID 19 et selon les arrêtés gouvernementaux, tous les cours de gym, fitness et méthodes Pilates se sont arrêtés le 16 mars.

Mais, pendant ce confinement, Claudia l'éducatrice sportive, a rebondi et nous a proposé des séances en visioconférence. Elles étaient aux mêmes horaires et étaient accessibles à tous les adhérents. Chacun chez soi, mais tous ensemble !

Cela a permis de continuer de bouger et de rester en forme !

Nous espérons pouvoir reprendre en salle en septembre.
Cela dépendra des recommandations concernant le Covid-19 du Ministère des Sports.

- Cours seniors les lundis, à la salle Robert Bobin de 10 h 00 à 11 h 00, avec un peu de cardio, du renforcement musculaire fonctionnel, un travail d'équilibre et de coordination et des étirements.

- Cours de fitness les mercredis de 20 h 00 à 21 h 00 à la salle du tennis de table avec du cardio, du step et un travail complet du corps.

Venez nous rejoindre, les deux premières séances sont gratuites. Les cours sont animés par Claudia.

Pour plus de renseignements, contacter :

Anita Compagnon : 05 49 72 22 86

Noëlle Marsault : 05 49 72 27 36

Annick Compagnon : 05 49 72 28 51

Les cours de "Pilates" auront lieu le mercredi à 18 h 30, le jeudi à 18 h 50 et à 20 h 05, et seront limités à huit personnes.

La méthode Pilates renforce tout le corps en profondeur en respectant les articulations et en cherchant l'harmonie entre le mouvement et la respiration.

Pour plus de renseignements et pour vous inscrire à ses cours, contacter CLAUDIA l'éducatrice sportive des métiers de la forme et professeure de la méthode Pilates.

Portable : 06 10 45 33 05 ou mail : happyfitness85@orange.fr



La GV par visioconférence...



Les Tréteaux courlitaïs

L'année 2020 a débuté avec l'assemblée générale, le 30 janvier. Ce fut l'occasion de faire le bilan d'une saison 2019 particulièrement réussie. Celle-ci s'est poursuivie jusqu'en mars dernier. Après les 7 séances de novembre et décembre 2019 à Courlay, la troupe a eu le plaisir de se produire en janvier à Breuil-Chaussée, puis le 8 mars dans la magnifique salle du théâtre de Bressuire.

Tous les acteurs et actrices, ainsi que le public très nombreux, ont particulièrement apprécié la pièce de Georges Feydeau.

N'oublions pas la troupe des jeunes qui proposait en 1^e partie une comédie écrite par l'un des acteurs, Rémi AIRAUD.



La troupe au complet avec "LN", metteur en scène.

Les ateliers théâtre, prévus à partir de mars, n'ont pu avoir lieu en raison du confinement.

Une scène de la pièce de G. Feydeau, "Tailleur pour dames"



Toute la troupe espère pouvoir préparer les séances de fin d'année 2020 dans des conditions normales. À l'heure où nous écrivons cet article, nous pensons d'abord à la santé de tous, et espérons retrouver notre fidèle public en novembre prochain.

Les séances sont prévues les 14, 15, 20, 21, 22, 27 et 28 novembre 2020.

Contact

lestreteauxcourlitaïs@outlook.fr

06 33 93 16 92

LA TOUR NIVELLE

2020, une année bouleversée !



2020 est une année importante pour l'association des Amis de la Tour Nivelle. Non seulement le musée fête ses 20 ans mais c'est aussi le centenaire du Prix Goncourt obtenu par Ernest Pérochon grâce à son roman *Nêne* en 1920. Une année qui s'annonçait festive et commençait de belle façon grâce à une fréquentation importante du public individuel lors des vacances d'hiver. Les réservations des écoles pour leur sortie de fin d'année étaient en hausse, le calendrier affichant complet de la mi-mars à la fin de l'année scolaire.

Malheureusement, comme tous les sites culturels et touristiques de France, le musée de la Tour Nivelle a dû fermer ses portes à la mi-mars pour éviter la propagation du coronavirus qui a frappé le pays. Les écoles ont annulé leurs réservations et même si elles ont en partie rouvert leurs portes aux écoliers, toutes les sorties ont été annulées jusqu'à la fin de l'année 2019-2020. Les visites scolaires participant à une grande part des recettes de l'année, le musée accuse une lourde perte pour la période mars-juin et l'incertitude pour les mois à venir ne permet pas, pour le moment, d'envisager l'avenir sereinement.

Une réouverture progressive

Cependant, l'association et ses deux salariées restent positives, en particulier depuis l'annonce du gouvernement concernant la réouverture des petits musées à partir du lundi 11 mai. Une annonce accueillie avec un grand soulagement !

A partir de fin mai, le musée a rouvert pour la première fois au public après deux mois et demi de fermeture. Pour permettre l'accueil des visiteurs en toute sécurité, toutes les mesures nécessaires sont prises afin de limiter la propagation du virus entre nos murs. Celles-ci sont consultables en ligne sur le site internet du musée : www.tournivelle.fr.

Le programme des vacances d'été

Au moment de la rédaction de cet article, le programme de l'été n'était pas précisé dans son ensemble. L'équipe du musée attend les nouvelles annonces qui devaient être connues au début du mois de juin afin de confirmer la programmation culturelle estivale.

Au moment de la parution du *Vivre à Courlay*, la programmation sera confirmée et accessible en ligne sur le site internet du musée.

Ce qui est sûr...

Le musée sera ouvert du **mardi 7 juillet au dimanche 30 août 2020**, de 10 h 30 à 18 h 30 avec une pause méridienne de 13 h 00 à 14 h 00. Les animations (visite animée de la classe, atelier bricolage, jeu de piste et démonstration de jeux de cour) devraient pouvoir se dérouler comme prévu en tenant compte des mesures qui seront prochainement annoncées. Seule la photo de classe ne pourra être proposée les dimanches.

LA TOUR NIVELLE

L'exposition temporaire :
« 1920 - 2020 : Nêne, du roman au Prix Goncourt »

Du mardi 7 juillet au dimanche 15 novembre 2020

Malgré les circonstances inhabituelles liées à la crise sanitaire, l'association maintient l'exposition temporaire consacrée à Ernest Pérochon et son Prix Goncourt. Cette exposition est à la fois un hommage à l'œuvre de l'écrivain natif de Courlay mais aussi une occasion de le faire connaître au-delà des frontières des Deux-Sèvres. Une exposition qui permettra de revivre la création de son roman jusqu'à sa consécration et même au-delà. Échanges de courriers entre l'auteur et différentes personnalités comme Gaston Chérau, extraits du manuscrit original, photographies du film muet de Jacques de Baroncelli de 1923, différentes éditions de *Nêne* et d'autres objets et documents à découvrir lors de la visite du musée.



La visite estivale le mercredi 19 août à 18 h 30

En partenariat avec l'Office de tourisme du Bocage Bressuirais et la mairie de Courlay, une visite estivale est organisée le mercredi 19 août. Cette visite est pour le moment maintenue et le programme précis de cette soirée, consultable en ligne. Mais l'on peut déjà vous dire qu'il y aura une visite, des lectures, du théâtre d'ombres pour les enfants et un pot gourmand.

Les interrogations

Le maintien des **vendredis scientifiques** et de la **Fête foraine à l'ancienne** qui doit se tenir le dimanche 26 juillet, dépendra des éventuelles nouvelles mesures prises par le gouvernement notamment sur la limitation du nombre de personnes réunies dans un même lieu. La fête foraine à l'ancienne se déroulant en extérieur, nous souhaitons plus que jamais la maintenir d'autant qu'elle représente l'événement marquant des 20 ans du musée. Même chose pour **Contes illustrés** animé par Philippe Gaufreteau qui doit se dérouler dans la cour du musée.

Les Journées Européennes du Patrimoine doivent se tenir le **samedi 19 et le dimanche 20 septembre 2020**. L'évolution de l'épidémie déterminera l'ouverture ou non du musée au public lors de ces deux journées. Affaire à suivre...

Et après ?

Étant donné l'absence de groupes entre mars et juin occasionnant une perte conséquente des recettes, l'équipe du musée envisage d'ouvrir plus souvent au public jusqu'à la fin de l'année. Certains mercredis après-midi seront ouverts au public individuel, seul ou en famille afin de passer un après-midi ludique et enrichissant à la Tour Nivelle. Des jours d'ouverture supplémentaires seront également ajoutés lors des vacances d'automne. Tous ces détails seront précisés sur le site internet du musée.

L'association des Amis de la Tour Nivelle aura besoin du soutien des visiteurs pour que le musée ait une chance de survivre à la crise sanitaire. Amis Courlitaïis, nous comptons sur vous !

Renseignements : 05 49 80 29 37 / tournivelle@wanadoo.fr / www.tournivelle.fr

Connaissez-vous bien Ernest Pérochon ?

Ce petit quiz a été proposé aux enfants de la classe du CM1 de l'école Ernest Pérochon, dans le cadre du "Passport du civisme", pendant le confinement, en remplacement du travail de recherche qu'ils auraient effectué en classe, avec leur enseignant.

Cherchez et trouvez les bonnes réponses. Attention, il y a parfois plusieurs bonnes réponses !

<https://www.tournivelle.fr/>

1-Pourquoi Ernest PÉROCHON est-il si connu à Courlay ?

- a - Il est venu à l'école à Courlay.
- b - Il a été le Maire de Courlay.
- c - Il est né à Courlay.

2-Il est né en...

- a - 1942 ?
- b - 1885 ?
- c - 1985 ?

3-Il est né dans le village...

- a - de La Tournivelle ?
- b - de La Nivelle ?
- c - du Tyran ?

4-Pourquoi une deuxième école à La Tournivelle ?

- a - L'école du bourg était devenue trop petite ?
- b - L'école du bourg était trop loin pour certains enfants de la commune ?
- c - L'école du bourg était pour les garçons, celle de La Tournivelle pour les filles ?

5-À l'école, c'était un bon élève :

- a - Vrai : il est même allé à l'école supérieure de Bressuire, puis à l'École Normale de Parthenay.
- b - Faux : il préférerait se promener dans les chemins avec ses petits camarades.

6-Il va devenir...

- a - Maire ?
- b - Écrivain ?
- c - Instituteur ?

7-Il se marie avec...

- a - une fermière ?
- b - une institutrice ?

8-Ils auront une fille unique...

- a - Jane ?
- b - Simone ?
- c - Jeanine ?

POUR JOUER...

9-Il commence par écrire...

- a - un roman ?
- b - de la poésie ?
- c - une bande dessinée ?

10-En 1920, il obtient une récompense (un prix littéraire) pour un de ses livres...

- a - Les Gardiennes ?
- b - Nêne ?
- c - Les Creux-de-maisons ?

11-Alors,...

- a - il devient écrivain tout en continuant son métier d'instituteur ?
- b - il abandonne son métier d'instituteur pour se consacrer au métier d'écrivain ?

12-Dans sa vie, il aura écrit...

- a - des livres pour les adultes et des livres scolaires pour les enfants ?
- b - seulement de la poésie ?

13-Il a écrit...

- a - 28 livres en tout ?
- b - 18 livres en tout ?
- c - 7 livres pour enfants ?
- d - 18 romans ?

14-Il est mort à Niort en...

- a - 1968 ?
- b - 1920 ?
- c - 1942 ?

15-Parmi ces trois portraits, lequel représente Ernest Pérochon ?



a



b



c



C'était en janvier, l'une des dernières réunions mensuelles salariées-bénévoles, avant l'arrivée du Covid-19, autour de la galette des rois.

Tout rassemblement étant annulé, le secrétariat fermé au public, les messages passent par le téléphone.

Les salariées, exemplaires dans leur activité, restent un lien social face à l'isolement des personnes âgées et seules. Qu'elles soient remerciées pour leur dévouement dans ces conditions difficiles.

L'Assemblée Générale, prévue le 3 avril, n'ayant pu se tenir, revenons un peu sur l'année passée : une année 2019 dans la continuité de la fin 2018, avec une forte augmentation d'activité sur toute l'année (de l'ordre de 7% à 8%).

Ceci a occasionné toute l'année un souci de recrutement en personnel d'intervention et de nombreuses heures supplémentaires. Heureusement, deux jeunes salariées sont venues étoffer l'effectif les derniers mois.

Avec cette année de bonne activité, le bilan financier est très sain.

L'année 2020 a commencé sur les mêmes bases. Malheureusement, à la mi-mars, les choses se sont compliquées. Avec le confinement, des prestations ont été annulées par les usagers occasionnant une baisse d'activité. Les interventions deviennent plus compliquées pour les salariées avec les nouvelles mesures sanitaires. Nous pouvons toutefois constater une bonne reprise d'activité à la mi-mai, mais toujours avec les précautions sanitaires d'usage.

Encore merci aux salariées dans ces moments difficiles ; espérons que les choses seront plus faciles lorsque paraîtront ces quelques lignes, pour quelques vacances bien méritées.

ADMR COURLAY, CHANTELOUP, MONTIGNY

42, rue Saillard du Rivault 79440 COURLAY

Nous contacter au 05 49 72 63 46 ou sur internet : admr.courlay@fede79.admr.org

Président : M. CAND Yvon

Loisir - Adultes...



La Gym



La Mosaïque



La Peinture



La Vannerie



Diverses activités...

... Loisirs - Adultes



Atelier Cuisine



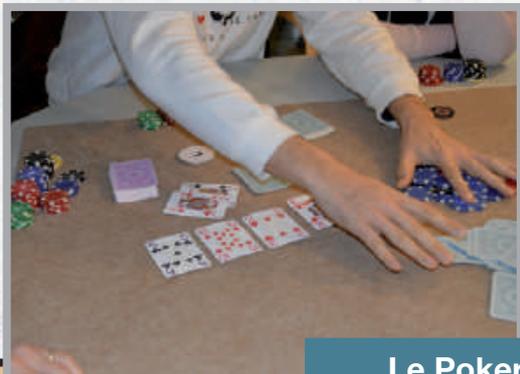
La Belote



Le café après la marche



La Marche



Le Poker

Les Taroteurs



INFORMATIONS MUNICIPALES